

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2022



60^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

SOMMAIRE

- 1 Ouverture du 60^{ème} Congrès
- 2 Allocution du Vice-Président du Comité de Meurthe-et-Moselle
- 3 Approbation du compte-rendu du 59^{ème} Congrès
- 4 Rapport moral et sportif par la secrétaire générale - approbation de ce rapport
- 5 Rapport des responsables des diverses commissions – approbation de ces rapports
- 6 Élection partielle du Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle
- 7 Rapport financier par le trésorier général – rapport des vérificateurs aux comptes
- 8 Approbation du rapport financier
- 9 Prévisions budgétaires de l'exercice 2023 par le trésorier général et approbation de ces prévisions
- 10 Informations fédérales, région Grand-Est, Comité de Meurthe-et-Moselle, exercice 2023
- 11 Questions diverses d'intérêt général
- 12 Remises de médailles fédérales
- 13 Clôture du Congrès vers 13h00.

1 - OUVERTURE DU 60^{ème} CONGRES

Après les vérifications d'usage, le quorum est atteint. 2 clubs sont absents sur 51 clubs affiliés en 2022. La 60^{ème} Assemblée Générale des clubs de Meurthe-et-Moselle de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal est donc ouverte.

Un proche, un ami, un bénévole, un partenaire, nous ont quittés. Ne les oublions pas, pour toutes celles et ceux trop tôt disparus, je vous invite à observer une minute de silence.

2 - MOT DE BIENVENUE DU VICE PRÉSIDENT DU CD54

Karine SCHMITT Présidente du GRAND EST s'est excusée pour son absence
Benjamin PRUNIER médecin du CD54 est excusé

Merci de votre présence à notre assemblée générale.

Notre Président est indisponible jusqu'à mi-avril 2023. Etant Vice-président j'assume l'intérim durant cette période.

Pour le secteur de LONGWY, Laura MIETTON remplacera David et fera le relais entre le secteur et le CD54 pour les licences, les mutations et autres documents.

Les membres nommés par David gardent leurs fonctions.

Je remercie les membres du Comité pour leur investissement, merci aux membres extérieurs qui siègent bénévolement dans les différentes commissions.

Je remercie les clubs pour leur implication lors des championnats, des CDC et autres coupes et surtout un merci particulier aux bénévoles, car sans eux aucun club ne pourrait organiser des manifestations alors un grand merci à tous.

Vous nous avez accordé votre confiance en nous élisant au Comité Départemental, nous vous en remercions et nous essayons toujours de faire ce que nous jugeons le mieux pour vos clubs.

A certains moments lorsque nous changeons les habitudes ou les règlements, quand nous demandons des augmentations, j'ai l'impression que c'est **vous contre nous**, n'oubliez pas que nous sommes tous des bénévoles c'est pourquoi je vous demande de nous soutenir et pas de nous affaiblir.

Nous nous retrouvons ici aujourd'hui car aucun club ne s'est porté volontaire pour organiser notre Congrès départemental.

Le club de l'AP Ste MARIE voulait faire un repas qui a été annulé, faute d'inscrits. Dommage nous aurions pu passer une journée conviviale

Si un club souhaite organiser notre congrès 2023 qu'il nous le dise le plus tôt possible.

3 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 59^{ème} CONGRÈS

Le compte rendu du 59^{ème} congrès n'ayant reçu aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Dans la mesure du possible, nous respecterons l'ordre du jour.

Je vous demande de ne pas interrompre les responsables des commissions. La parole vous sera donnée après chaque rapport.

4 - RAPPORT MORAL ET SPORTIF PAR ELISABETH ROCHATTE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE APPROBATION DE CE RAPPORT

COMPARAISON 2022/2021

2022/2021 = 2 231 / 2 016 licenciés (+ 215)

Nous comptabilisons 51 clubs (1 en moins cette année LAY ST CHRISTOPHE).

DÉCOMPOSITION PAR SECTEUR (document en votre possession dans l'enveloppe remise)

TOTAL = 2 231 licenciés.

Secteur de BRIEY : 9 clubs - idem 2021

Licenciés 2022/2021 = 414/410 donc + 4

Secteur de LONGWY : 11 clubs - idem 2021

Licenciés 2022/2021 = 395/360 donc + 35

Secteur de NANCY : 31 clubs - 1 en moins.

Licenciés 2022/2021 = 1 422/1 246 donc + 176.

CONCOURS OFFICIELS AU CALENDRIER

N'oubliez pas que les joueurs veulent connaître leurs points ! Il est donc primordial que les clubs organisateurs adressent dans les meilleurs délais, au CD54 le fichier informatique avec l'extension «GCZ».

En effet, à l'issue du concours et grâce au logiciel « Gestion Concours », chaque feuille de match dont vous demandez l'enregistrement, est générée par le système.

Le CD54 rentre les données à la FFPJP à partir de **16** équipes et plus 9.

Le nombre de concours officiels enregistrés avec le logiciel GESLICO (FFPJP), après réception des feuilles de match, correspond au total de 111 concours + 14 championnats de Meurthe et Moselle ont été également traités.

SECTEUR DE BRIEY 2022

En 2022 = 35 concours en doublette avec une participation moyenne de 45 équipes

SECTEUR DE LONGWY 2022

En 2022 = 32 concours

Doublette senior

13 concours avec une participation moyenne de 35 équipes.

Triplette senior

15 concours avec une participation moyenne de 33 équipes.

Triplette mixte

2 concours avec une participation moyenne de 20 équipes.

Tête à tête

2 concours avec une participation moyenne de 38 équipes.

SECTEUR DE NANCY 2022

En 2022 = 44 **concours**.

Doublette senior

25 concours avec une participation moyenne de 52 équipes.

Doublette mixte

2 concours avec une participation moyenne de 46 équipes.

Triplette senior

16 concours avec une participation moyenne de 30 équipes.

Triplette mixte

1 concours avec une participation de 27 équipes.

ALERIONS FÉMININ

Le 5 mars 2022 à PAGNY, 16 doublettes inscrites.

Le 9 octobre 2022 à JARNY, 12 doublettes.

CHAMPIONNATS

DOUBLETTE SENIOR LES 2 ET 3 AVRIL A BOUXIERES-AUX-DAMES

269 EQUIPES - 1 EQUIPE AU FRANCE A BERGERAC LES 27 ET 28 AOUT

OLIVIER FABRETTI

FRANCKY HOLLARD

MANCIEULLES



PAS SORTIS DES POULES

TETE A TETE FEMININ LES 2 ET 3 AVRIL A BOUXIERES AUX DAMES

87 JOEUSES – 1 JOEUSE AU FRANCE A BERGERAC LES 27 ET 28 AOUT

SHANA DESBLANCS

JOEUF



PERDU EN 8EME

ET 1 JOEUSE QUALIFIEE PAR LA REGION

VALERIE ANDRÉ

DOMBASLE



PAS SORTIE DES POULES

TRIPLETTE SÉNIOR MASCULIN A PONT-A-MOUSSON LES 9 ET 10 AVRIL

151 EQUIPES – 2 AU FRANCE A BERGERAC LES 18 ET 19 JUIN

**OLIVIER FABRETTI
RITCHY ET FRANCKY
HOLLARD**



PERDUS EN 64EME

MANCIEULLES

**JEROME BURTÉ
GILLES LEICHT
JEAN-MARC COUFFIGNAL**



PERDUS EN BARRAGE

NEUVES-MAISONS

TRIPLETTE FÉMININ A PONT-A-MOUSSON LES 9 ET 10 AVRIL

31 EQUIPES – 1 AU FRANCE A CHALONS SUR SAONE LES 16 ET 17 JUILLET

**NADIA DA SILVA
SANDRINE GRONDIN
FRANÇOISE MENICUCCI**



PERDUES EN BARRAGE

PONT-A-MOUSSON

DOUBLETTE JEU PROVENÇAL A DOMBASLE LES 16 ET 17 AVRIL

74 EQUIPES – 2 EQUIPES AU FRANCE A PERPIGNAN DU 2 AU 4 SEPTEMBRE

**JEROME NUNES
JULIEN EICHELBERGER**



PERDUS EN 16EME

PONT-A-MOUSSON

**JEROME BERBIN
LAURENT PELLISIER
BOUXIERES-AUX-DAMES**



PERDUS EN BARRAGE

TRIPLETTE VÉTÉRAN A JARNY LES 20 ET 217 AVRIL

75 EQUIPES – 1 EQUIPE AU FRANCE A AX-LES-THERMES LES 6 ET 7 JUILLET

JEAN-MICHEL PASSEROU

DANIEL RIGHESCHI

MARC CUNY

VILLERS-LES-NANCY



PAS SORTIS DES POULES

TETE A TETE SENIOR MASCULIN A PONT-A-MOUSSON LES 23 ET 24 AVRIL

358 JOUEURS – 1 JOUEUR AU FRANCE A LAVELANET LES 23 ET 24 JUILLET

SEBASTIEN THIRIOT

PONT-A-MOUSSON



PERDU EN BARRAGE

OLIVIER FABRETTI

MANCIEULLES



PERDU EN 16EME

DOUBLETTE FEMININ A PONT-A-MOUSSON LES 23 ET 24 AVRIL

61 EQUIPES – 1 EQUIPE AU FRANCE A LAVELANET LES 23 ET 24 JUILLET

NOËL HARTUNG

NATHALIE THIEBAUT

NEUVES MAISONS



PAS SORTIES DES POULES

ET 1 EQUIPE QUALIFIEE PAR LA REGION

CASSANDRA JAN

JESSICA THIRIOT

PAGNY



PAS SORTIES DES POULES

TRIPLETTE JEU PROVENCAL A PONT-A-MOUSSON LES 30 AVRIL ET 1ER MAI
50 EQUIPES – 1 AU FRANCE A CARCASSONNE DU 1ER AU 3 JUILLET

JEROME NUNES
JULIEN EICHELBERGER
SEBASTIEN THIRIOT

PONT-A-MOUSSON



PERDUS EN 32EME

ET 1 EQUIPE QUALIFIEE PAR LA REGION

CÉDRIC PIERRON
CÉDRIC POIRET
FRÉDÉRIC OLIVEIRA RIBEIRO

LONGWY



PERDUS EN BARRAGE

DOUBLETTE MIXTE A DOMBASLE LES 7 ET 8 MAI

190 EQUIPES – 1 AU FRANCE A BRIVE LES 25 ET 26 JUIN

MEGANE L'HOMEL
PATRICE WOLFF

BOUXIERES-AUX-DAMES



PAS SORTIS DES POULES

TRIPLETTE SÉNIOR PROMOTION A MANCIEULLES LES 14 ET 15 MAI

112 EQUIPES – 1 AU FRANCE A AX-LES-THERMES LES 9 ET 10 JUILLET

ÉRIC BOUTELLA
YANNICK MONTIAL
STÉPHANE NICOLAS

SAINT-CHARLES



PERDUS EN BARRAGE

ET 1 EQUIPE QUALIFIEE PAR LA REGION

JOHNNY BEZOT
TEDDY COLSON
FLORIAN SACCOMANDI

BOULE BAINVILLOISE



PAS SORTIS DES POULES

TETE A TETE AINÉS A DOMBASLE LE 2 JUIN

242 JOUEURS

MARC CUNY

VILLERS-LES-NANCY



PAS DE FRANCE

DOUBLETTE AINÉS A NEUVES-MAISONS LE 16 JUIN

138 EQUIPES

DENIS CLEMENT

PHILIPPE ROBERT

LANEUVEVILLE



PAS DE FRANCE

TRIPLETTE MIXTE A HAUCOURT-ST-CHARLES LES 17 ET 18 SEPTEMBRE

116 EQUIPES

CELINE TEXIER

OLIVIER FABRETTI

FRANCKY HOLLARD

MANCIEULLES



PAS DE FRANCE

Lors de ces championnats 109 contrôles d'alcoolémie ont été effectués (joueurs, arbitres et table de marque) et 6 se sont révélés positifs.

LA JOURNÉE DES COMITÉS

Elle s'est déroulée le dimanche 30 octobre dernier à ESSEY, nous avons passé une excellente journée, mangé un bon repas et il régnait une ambiance sympathique. 94 joueurs inscrits.

MUTATIONS

Cette année : 160 mutations inter département et 31 hors département ont été délivrées.
Tarif pour 2023 inchangé.

LICENCES

Avant que l'on puisse créer ou renouveler les licences pour 2023, n'oubliez pas de régler l'affiliation de 50€ par chèque au CD54.

Les certificats médicaux datés de l'année 2020 (que ce soit janvier ou décembre) ont tous été annulés, donc le joueur devra en fournir un nouveau.

CLASSEMENT PAR CLUB

| | CLUBS | Points |
|----|----------------------------------|--------|
| 1 | PAM PC | 525 |
| 2 | BOUXIERES | 426 |
| 3 | ANP NANCY | 310 |
| 4 | NEUVES MAISONS | 300 |
| 5 | MANCIEULLES | 268 |
| 6 | BOULE ST CHARLOISE | 213 |
| 7 | ST MARTINOISE | 211 |
| 8 | JOEUF | 206 |
| 9 | CSMP HUSSIGNY | 185 |
| 10 | LUNEVILLE GARI | 182 |
| 11 | SAULNES | 181 |
| 12 | ST NIC BOULES | 180 |
| 13 | BRIEY | 156 |
| 14 | LA BOULE BAINVILLOISE | 148 |
| 15 | PAGNY SUR MLLE | 108 |
| 16 | BOULE DE LONGWY | 104 |
| 17 | GOURAINCOURT | 101 |
| 18 | JARNY | 98 |
| 19 | PETANQUE CLUB DE BATILLY | 87 |
| 20 | DOMBASLE | 79 |
| 21 | LA BOULE D'ARGENT | 69 |
| 22 | LIVERDUN | 68 |
| 23 | PETANQUE LANEUVEVILLOISE | 65 |
| 24 | VILLERS LES NANCY | 64 |
| 25 | LUNEVILLE AP | 63 |
| 26 | DIEULOUARD | 41 |
| 27 | ASPTT NANCY | 37 |
| 28 | AP VANDOEUVRE | 30 |
| 29 | AP SAINTE MARIE | 29 |
| 30 | JARVILLE | 25 |
| 31 | PETANQUE CLUB D'AUBOUE | 23 |
| 32 | CHAMPEY VITT | 21 |
| 33 | GORCY | 15 |
| 34 | BACCARAT | 13 |
| 35 | ASSOCIATION PULNOY PETANQUE | 10 |
| 36 | MEXY | 9 |
| 37 | CHAMPIGNEULLES | 6 |
| 38 | ASSOCIATION PETANQUE DE CHALIGNY | 6 |
| 39 | SOMMERVILLER | 5 |
| 40 | PC BAYON | 4 |
| 41 | MOUTIERS | 2 |
| 42 | BLENOD LES PAM | 2 |
| 43 | ESSEY | 2 |

ANNÉE 2022

Les membres du CD54 se sont retrouvés 4 fois au cours de l'année afin de préparer, de modifier l'organisation des championnats et faire le point sur diverses questions.

Les permanences à la MAISON DES SPORTS à TOMBLAINE ont eu lieu chaque MARDI dès 9h30 et quelquefois le jeudi pour préparer les championnats du week-end.

L'Assemblée Générale du secteur de LONGWY sera organisée le 3 décembre prochain à GORCY. Celle du secteur de BRIEY a eu lieu à MANCIEULLES, le 25 novembre dernier.

Le calendrier 2023 du secteur de LONGWY sera prochainement réalisé. Celui du secteur de BRIEY a été réalisé le 25 novembre dernier. Reste à prévoir les arbitres.

Le tirage au sort des lieux des championnats ne pourra être réalisé qu'après le 15 janvier 2023 date d'échéance de candidature des clubs.

Comme chaque année, nous allons vous envoyer par mail les documents pour préparer la saison 2023 soit :

- La fiche d'identification **OBLIGATOIRE CHAQUE ANNÉE** correspondant à la composition du Comité de votre Club pour 2023
- Choix des clubs pour les championnats avec la convention
- Le document de mutation gratuite pour les jeunes
- Les inscriptions, Coupe de France, Coupe 54, CDC.

Je vous remercie de bien VOULOIR RESPECTER LES DATES BUTOIRES. Nous avons nous-mêmes du travail à faire suite à vos inscriptions.

Merci de remplir correctement les documents pour les inscriptions des championnats sans omettre le numéro de licence.

Dès que les lieux des championnats seront connus, nous vous ferons parvenir les documents nécessaires pour l'inscription des joueurs et ceux-ci seront également mis sur le site.

Dans votre enveloppe remise ce jour, vous trouverez :

- Le récapitulatif des licenciés du département en 2022.
- Le classement par club
- Le compte d'exploitation 2022
- La trésorerie 2022
- Les budgets prévisionnels 2023
- La liste des candidats à l'élection de nouveaux membres du CD
- Le bulletin de vote.

Merci pour votre attention.

APPROBATION DE CE RAPPORT A L'UNANIMITÉ

COMMISSION TECHNIQUE ET SPORTIVE

Antonio COLARDO

Nous remercions tous les clubs qui nous ont accueillis pour organiser les compétitions départementales.

La CTS s'est réuni 2 fois pour les tirages et le choix des lieux des compétitions et pour modifier certains règlements.

Coupe de Meurthe-et-Moselle

Les clubs inscrits en coupe de M et Mlle s'engagent à jouer la coupe du Comité (consolante) ; les équipes qui ne jouent pas seront considérées « forfait » et des pénalités seront appliquées.

Récompenses de la coupe de Meurthe et Moselle :

- Le vainqueur recevra 250€ et une coupe, le finaliste 200€ et une coupe

Récompenses de la coupe du Comité (consolante) :

- Le vainqueur recevra 150€ et une coupe, le finaliste 100€ et une coupe.

Le forfait est de 100€, il ne change pas pour les clubs qui préviennent au plus tard la veille du match avant midi.

Pour les clubs qui ne préviennent pas : l'amende sera de 200€.

Cette somme sera répartie de la façon suivante : 100€ au CD54 et 100€ pour le club qui s'est déplacé inutilement.

Ces modifications, approuvées par le Comité le 23 septembre 2022, seront applicables dès le 1^{er} janvier 2023.

CDC

Dans la mesure du possible nous allons essayer de limiter les déplacements.

Pour ce faire tous les clubs qui désirent recevoir devront nous indiquer le nombre de terrains qu'ils peuvent tracer et ça ne sera plus une division ou un groupe qui se déplacera ce seront des rencontres : les divisions et les groupes seront mélangés sur un même site.

Il faudra bien penser à remplir correctement la feuille de match (groupe et division).

Récompenses pour tous les CDC

Cette année tous les premiers de chaque groupe et division recevront 50€ et un diplôme.

La saison prochaine les vainqueurs des finales de division recevront 100€ et 1 diplôme « 1^{er} de chaque division ».

Les finalistes de chaque groupe recevront 50€ et 1 diplôme

Pour les divisions à un groupe les 1^{ers} recevront 100€ 1 diplôme.

Afin de nous permettre de récompenser les équipes, nous souhaitons demander une participation de 10€ par inscription. Sans cela, nous ne pourrions pas indemniser les vainqueurs.

Cette décision a été acceptée par le Comité 23 septembre 2022 et serait applicable dès le 1^{er} janvier 2023.

La question est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

La participation des clubs pour les inscriptions CDC sera donc de 10€ par équipe.

Les règlements seront mis à jour

Tir de Précision

Le tir de précision aura lieu cette année, nous avons décidé de faire comme en 2020 soit une présélection par secteur.

Dates retenues :

| | | | |
|-----------------------|---------------------------------------|---|--------------------------------------|
| Secteur LONGWY | 22 janvier 2023 lieu à définir | - | inscription avant le 8 janvier 2023 |
| Secteur BRIEY | 05 février 2023 à JARNY | - | inscription avant le 22 janvier 2023 |
| Secteur NANCY | 28 / 29 janvier 2023 à PONT a MOUSSON | | inscription avant le 15 janvier 2023 |

Seront qualifiés :

| | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| Secteurs de BRIEY et LONGWY | 8 hommes et 4 femmes par secteur |
| Secteur de NANCY | 16 hommes et 8 femmes |

Il est rappelé que, s'agissant d'une compétition individuelle qualificative au championnat de France, les étrangers *hors communauté européenne* ne sont pas autorisés à participer à ce championnat et à ses phases qualificatives.

Les CDC féminins changent encore de règlement : les équipes devront être constituées de 6 joueuses minimum avec le même règlement que les OPEN et même nombre de point.

RÉSULTATS 2022

CDC FEMININ - 1^{ère} division

PAGNY sur MOSELLE : 1^{er} et monte en CRC - 2^{ème} MONT SAINT MARTIN
Descendent en 2^{ème} division : BOUXIERES 2 et DIEULOUARD

CDC FEMININ - 2^{ème} division

1^{er} A P Ste MARIE - 2^{ème} PONT A MOUSSON montent en 1^{ère} division

CDC PROVENCAL - 1^{ère} division

GARI LUNEVILLE monte en CRC - 2^{ème} ANP
PAGNY descend en 2^{ème} division

CDC PROVENCAL - 2^{ème} division

1^{er} HUSSIGNY monte en 1^{ère} division

CDC VETERAN - 1^{ère} division

NEUVES MAISONS 1^{er} monte en CRC
CHAMPIGNEULLES et St NICOLAS 2 descendent en 2^{ème} division

CDC VETERAN - 2^{ème} division

1^{er} NEUVES MAISONS 2 et 2^{ème} BAINVILLE 1 montent en 1^{ère} division
PAGNY sur MOSELLE et ESSEY descendent en 3^{ème} division

CDC VETERAN - 3^{ème} division

1^{er} AP LUNEVILLE 1 et 2^{ème} VILLERS 1 montent en 2^{ème} division
BEZAUMONT et BOUXIERES 2 descendent en 4^{ème} division

CDC VETERAN - 4^{ème} division

1^{er} BAINVILLE 2 et NEUVES MAISONS 3 montent en 3^{ème} division

CDC OPEN - 1^{ère} division A

JARNY 1 : 1^{ère} monte en CRC vainqueur en finale contre PAGNY
BRIEY1 et CHAMPIGNEULLES descendent en 2^{ème} division

CDC OPEN - 1^{ère} division B

1^{er} PAGNY 1 - 2^{ème} LIVERDUN 1 - 3^{ème} St CHARLES

Descendent en 2^{ème} division ANP 1 et PONT à MOUSSON 3

CDC OPEN - 2^{ème} division A : finale AP LUNEVILLE 1 vainqueur contre MANCIEULLES 1

1^{er} MANCIEULLES 1 - 2^{ème} BOUXIERES 2 montent en 1^{ère} division

Descendent en 3^{ème} division SAULNES 1 et ESSEY 1

CDC OPEN - 2^{ème} division B

1^{er} AP LUNEVILLE 1 - 2^{ème} BATILLY montent en 1^{ère} division

Descendent en 3^{ème} division St NICOLAS 1 et SOMMERVILLER

CDC OPEN - 3^{ème} division A : finale VANDOEUVRE vainqueur contre MANCIEULLES 2

1^{er} VANDOEUVRE - 2^{ème} St NICOLAS 2 montent en 2^{ème} division

Descendent en 4^{ème} division AP LUNEVILLE 2 et JARNY 3

CDC OPEN - 3^{ème} division B

1^{er} MANCIEULLES 2 - 2^{ème} St NICOLAS 3 monte en 2^{ème} division

Descendent en 4^{ème} division VILLERS 3 et LONGWY 2

CDC OPEN - 4^{ème} division A - finale LANEUVEVILLE 2 vainqueur contre AUBOUÉ 1

1^{er} LANEUVEVILLE 2 - 2^{ème} PAGNY 3 montent en 3^{ème} division

Descendent en 5^{ème} division CHALIGNY et BEZAUMONT

CDC OPEN - 4^{ème} division B

1^{er} AUBOUÉ 1 - 2^{ème} MONT St MARTIN 2 montent en 3^{ème} division.

Descendent en 5^{ème} division AP Ste MARIE 3 et DOMBASLE 2

CDC OPEN - 5^{ème} division

1^{er} GOURAINCOURT monte en 4^{ème} division avec BOUXIERES 3 - SAULNES 2 et MANCIEULES 4

CRC FEMININ - DOMBASLE est 3^{ème} - BOUXIERES 5^{ème}

NEUVES MAISONS 7^{ème} descendent en CDC

CRC VETERAN - ANP 4^{ème}

PONT à MOUSSON 5^{ème} et JARNY 7^{er} descendent en CDC

CRC PROVENÇAL - 1^{ère} division - PONT à MOUSSON 1^{er} ont participé au final CNC à TOULOUSE ne sont sortis de poules.

CRC PROVENÇAL - 2^{ème} division A - LANEUVEVILLE descend en CDC

CRC PROVENÇAL - 2^{ème} division B - DOMBASLE 1^{er} monte en CRC provençal 1^{ère} division

CRC OPEN - groupe 1 A - BAINVILLE 1 : 2^{ème} BOUXIERES 1 : 4^{ème}

NEUVES MAISONS 8^{ème} descend en CDC

CRC OPEN - groupe B - GARI LUNEVILLE 3^{ème}

PAGNY 2 : 8^{ème} descend en CDC

Du fait des descentes des CRC les montées et les descentes des CDC risquent d'être modifiées.

Coupe de France 37 clubs inscrits

La fédération a décidé de passer les inscriptions à 20€ pour la pétanque et jeu provençal

TOUR DE ZONE

1^{er} tour PONT à MOUSSON gagne contre NILVANGE (57), perd le 2^{ème} tour contre SAINT MICHEL SUR MEURTHE (88)

1^{er} tour MANCIEULLES gagne contre NEUFCHATEAU (88) perd le 2^{ème} tour contre FREYMING SAINTE BARBE (57)

PAGNY perd au 1^{er} tour contre CONTREXEVILLE (88)

BOUXIERES perd au 1^{er} tour contre St DIZIER (52)

St CHARLES perd au 1^{er} tour contre LA MAXE (57)

COUPE de MEURTHE et MOSELLE - 72 clubs inscrits

En demi-finale à NEUVES MAISONS merci au club de nous avoir accueilli

PONT À MOUSSON1 vainqueur contre VILLERS1

MANCIEULLES1 Vainqueur contre BRIEY1

En finale

MANCIEULLES1 vainqueur contre PONT À MOUSSON1

MANCIEULLES jouera la coupe du GRAND EST les 3 et 4 décembre à BERHENE les FORBACH bon match et bonne chance.

COUPE DU COMITÉ

En demi-finale

JARNY1 vainqueur contre PAGNY sur MOSELLE1

GARI LUNEVILLE3 vainqueur contre BOUXIERES aux DAMES 3

En finale

JARNY 1 vainqueur contre GARI LUNEVILLE 3

Merci de votre attention

APPROBATION DE CE RAPPORT A L'UNANIMITÉ

COMMISSION DE DISCIPLINE

Marie-Claude STEF

Suite à la réception d'un rapport, le Président du CD54, en accord avec la Présidente de la commission, décide d'engager des poursuites ou pas.

Cette commission est composée de 3 membres au moins, choisis en raison de leurs compétences d'ordre juridique ou en matière d'éthique et de déontologie sportive.

Il n'est pas nécessaire d'être licencié pour faire partie de cette commission.

Les personnes siégeant sont astreintes à une obligation de confidentialité.

Cette année nous avons traité 5 cas, c'est 5 cas de trop !

Après avoir entendu le ou les témoins ainsi que le joueur, les membres de la commission délibèrent et se basent sur le barème fixé par la Fédération pour déterminer les sanctions sportives et pécuniaires à appliquer.

Aussi je vous précise que ce n'est pas Marie-Claude STEF qui décide seule

COMMISSION DES JEUNES

Rédaction Michel KLEIN

Avant de vous donner les résultats en ma possession, je voudrais rendre hommage à Jean-François GUILLOT, trop tôt disparu, qui s'était investi pleinement à mes côtés comme référent jeunes.

Je ne possède pas tous les résultats car Jean-François en détenait quelques-uns.

CHAMPIONNAT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Tête à tête minimes : est sacré champion : Loïc VOIRGARD de BOUXIERES AUX DAMES devant Lucas MONCELLE de LONGWY.

Tête à tête cadets : est sacré champion : Nolan REY de PAGNY SUR MOSELLE devant Hugo LALLEMAND de LUNEVILLE.

Tête à tête juniors : est sacré champion : Eliot MONBEL de PAGNY SUR MOSELLE devant Théo MARC de NEUVES MAISONS.

ALERIONS JEUNES DU 9 OCTOBRE (doublettes)

Vainqueur : Antoine BLAISE et Maëlle FANEN de JARNY devant Jean TODESCO de JARNY associé à Bastian PERRIN de PAGNY SUR MOSELLE.

TROPHÉE DES PÉPITES

L'équipe GRAND EST sélectionnée par le Centre Régional d'Entraînement du Grand Est dirigé par Frédéric MACHNIK (Conseiller Technique Fédéral du Grand Est) épaulé par David MIETTON, Philippe BADER, Sylvain MERCIER et moi-même termine 6^{ème} au Trophée des Pépites sur les 20 régions françaises représentées.

A noter la performance exceptionnelle de Loïc VOIRGARD, minime de BOUXIERES AUX DAMES, qui est vice-champion à l'atelier « point » sur 20 participants.

SELECTION DEPARTEMENTALE POUR 2023

Elle a eu lieu le 11 novembre à PONT A MOUSSON (je remercie d'ailleurs le club de PONT A MOUSSON pour la mise à disposition de ses locaux et l'accueil qui nous a été réservé...).

Philippe BADER, Sylvain MERCIER, Thierry CHARROY, Frédéric MACHNIK et moi-même avons évalué chacun des 17 jeunes présents, sous la houlette d'Antonio COLARDO et de Thierry GILLMETT du CD54 qui enregistraient directement les résultats des différents ateliers sur leur portable.

Seul un d'entre eux a été sélectionné pour intégrer la sélection Régionale, il s'agit de Djouliane MIETTON, minime de ST CHARLES.

Merci pour votre attention.

APPROBATION DE CE RAPPORT A L'UNANIMITÉ

COMMISSION DES AINES / VÉTÉRANS

Marie-Claude STEF

Enfin une année normale ! Nous avons pris plaisir à nous retrouver.

Cette saison estivale a vu l'annulation de 2 concours pour raison d'intempéries.

La participation a été plus que correcte avec une moyenne de 41 équipes, à constater que 25,2% des équipes sont non homogènes.

Le classement des clubs :

- 1^{er} – Il est tout nouveau, il s'appelle « non homogène »
- 2^{ème} – ANP
- 3^{ème} – NEUVES MAISONS et loin derrière
- 4^{ème} – BOUXIERES AUX DAMES
- 5^{ème} – JARVILLE

Lors des Grands Prix, le règlement doit être respecté.

CHAMPIONNATS

Triplette Vétérans

Les vainqueurs sont Marc CUNY, Jean-Michel PASSEROU et Daniel RIGHESCHI, du club de VILLERS que j'ai eu le plaisir d'accompagner au Championnat de France à AX LES THERMES et dont le comportement a été exemplaire, de vrais gentleman....

Doublette Aînés

Rempotée par Denis CLÉMENT et Philippe ROBERT du club de LANEUVEVILLE.

Tête à tête Aînés

Qui a vu Marc CUNY, du club de VILLERS remporter ce titre.

Bravo à eux.

COMMISSION DES AINES

Elle est composée de :

Marie-Jeanne LEROY, Luigi ESPOSITO, Thierry GILLMETT et Jean-Denis MÉLONI (membres du CD54)
Claude BRULHARD et Bruno GIULIODORI (membres extérieurs)
Antonio COLARDO, rapporteur suppléant et Marie-Claude STEF, rapporteur de la commission.

Cette commission s'est réunie le 5 septembre 2022

Les suggestions suivantes ont été prises à l'unanimité :

- 1 – Le montant de la mise par jour est de 3€ depuis 2001, nous aimerions que celle-ci soit portée à 4€ comme dans nos départements voisins.
- 2- Les clubs n'ont aucun frais, ni de participation, ni d'arbitrage, c'est du bénéficiaire net. Certains clubs offrent un filet à la 1^{ère} équipe et d'autre pas.
- 3 – Aussi, nous proposons que la participation des clubs soit de 10% des mises. 4,50 € seraient remis à chaque partie gagnée et le montant restant serait attribué aux équipes ayant gagné 4 parties. Ainsi ce ne serait plus la 1^{ère} équipe qui serait récompensée mais toutes les équipes qui auraient gagné 4 parties.
- 4 – Nous constatons de plus en plus d'équipes non-homogènes, de ce fait, nous envisageons de récompenser non pas les joueurs, mais les clubs.

Ces suggestions ont été mises au vote.

Résultat du vote : Accord pour l'augmentation de la mise (4€ au lieu de 3€)
 Refus pour la participation des clubs de 10%

L'année 2023 voit la création d'une compétition uniquement réservée aux 60 ans et plus, la section aînée est à bannir de notre vocabulaire.

L'application « gestion des concours » sera mise à jour. Il en sera de même pour les Grands Prix.

APPROBATION DE CE RAPPORT A L'UNANIMITÉ

COMMISSION D'ARBITRAGE
Rédaction Antonio COLARDO

La commission d'arbitrage s'est réunie 1 fois le 28 mars 2022 à BEZAUMONT.

Merci à Claude GENTER pour avoir mis une salle à notre disposition.

Je remercie les membres de la commission d'arbitrage,

Merci à Luigi TOTA (arbitre National) pour son investissement au sein de la commission d'arbitrage et à tous les arbitres qui ont officié sur les différentes compétitions.

La participation des arbitres a été de 26 sur 33.

Comme d'habitude, lors de cette réunion, nous avons expliqué certains points du règlement et avons élaboré le calendrier des championnats 2022.

Tous les championnats ont été couverts mais nous avons eu énormément de mal à nommer des arbitres sur tous les CDC et il y a eu beaucoup de sites sans arbitre. Logiquement pour toute compétition il devrait y avoir 1 arbitre.

Pour le projet de la fédération : 1 club 1 arbitre en 2024, je ne sais pas si c'est toujours de rigueur, nous devrions être fixés après le congrès National d'EVIAN.

Je vous rappelle l'article 11 de notre règlement intérieur (En fonction de leurs effectifs, les associations auront l'obligation d'avoir au moins un arbitre au-dessus de 25 licenciés) comme tous les ans je vous demande de voir dans vos clubs s'il y a des licenciés intéressés par l'arbitrage. C'est dans l'intérêt de vos clubs. Notre corps arbitral est vieillissant, il est urgent de former de nouveaux arbitres.

Les arbitres sont reçus à l'examen du tronc commun, je devrais bientôt avoir des directives pour la suite de la formation

Nous comptons 1 arbitre de plus : M. Patrick LIBERT du secteur de LONGWY qui a repris du service.

Mme Francine OURY, secteur de BRIEY et M. Didier GILSON, secteur LONGWY ont souhaité arrêter l'arbitrage.

La sous-commission de discipline d'arbitrage s'est réunie 1 fois pour juger un arbitre pour non-respect des règlements. C'est la 3^{ème} fois que cet arbitre est jugé par la sous-commission

Il a été suspendu d'arbitrage pendant 18 mois ferme avec remise à niveau obligatoire avant la reprise.

Merci de m'avoir écouté.

APPROBATION DE CE RAPPORT A L'UNANIMITÉ

COMMISSION FORMATION – TABLE DE MARQUE
Rédaction Cédric LEGAY – CD54

Je vous rappelle qu'il est toujours possible d'organiser des formations « table de marque ». Je vous invite à en faire la demande au CD54 qui les regroupera et en fonction de ces demandes, des formations seront mises en place dans les différents secteurs.

6 – ÉLECTION PARTIELLE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Suite à la démission d'un membre et au décès de Jean-François GUILLOT, il reste 3 postes vacants au sein du Comité Départemental dont au moins 1 femme.

2 femmes (Fabienne BAUDSON et Maëva JOUVIEN-MOURI) et 2 hommes (Ibrahim BOUHADJELA et Léon DESSIRIER) se sont présentés.

Des élections à bulletins secrets, ont été organisées sous la surveillance des membres de la commission des opérations électorales.

Fabienne BAUDSON, Maëva JOUVIEN-MOURI et Ibrahim BOUHADJELA sont élus à la majorité des voix.

Félicitations à eux.

7 – RAPPORT FINANCIER 2022 PAR LE TRÉSORIER GÉNÉRAL RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

TRÉSORERIE

15 NOVEMBRE 2022

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Solde du compte courant | 1 120.43 € |
| Solde du livret bleu | 52 692.76 € |
| Solde compte Aînés secteur de NANCY | 1 006.60 € |
| TOTAL TRÉSORERIE | 52 806.59 € |

15 NOVEMBRE 2021

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Compte courant | 2.161.25 € |
| Livret bleu | 60 035.67 € |
| Solde compte Aînés secteur de NANCY | 1 053.40 € |
| TOTAL | 61 143.52 € |
| DÉFICIT | -8 336.93 € |

| | |
|--|--------------------|
| TRÉSORERIE AU 30.11.2021 | 61 143.52 € |
| RÉSULTAT DEFICITAIRE 2021 | -8 206.93 € |
| CHARGE PAYÉE D'AVANCE 2022 (congrès 2023) | 130.00€ |
| TRÉSORERIE AU 15.11.2022 | 52 806.59 € |

Compte d'exploitation - Exercice 2022 arrêté au 15.11.2022

| | DÉPENSES | RECETTES | BALANCE | |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------|
| | | | - | + |
| Congrès Départemental | 608.39 € | 0 € | -608.39 € | |
| Congrès National | 130.00 € | 548.78 € | | 418.78 € |
| Comité de Gestion | 13 127.95 € | 408.00 € | -12 719.96 € | |
| Frais fixes | 9 581.86 € | 0 € | -9 581.86 € | |
| Licences FFPJP + Grand Est | 37 008.85 € | 60 026.00 € | | 23 017.15 € |
| Mutations | 2 580.00 € | 6 030.00 € | | 3 450.00 € |
| Affiliations 51 clubs | 510.00 € | 2 550.00 € | | 2 040.00 € |
| Calendriers | 828.00 € | 1 155.50 € | | 327.50 € |
| Championnats de France | 36 000.44 € | 8 224.34 € | 27 776.10 € | |
| Championnats de Meurthe-et-Moselle et Grand Est | 9 760.49 € | 22 534.00 € | | 12 773.51 € |
| Alérions Jeunes et Féminins (subvention département de Meurthe et Moselle = 1400 euros) | 3 532.54 € | 1 400.00 € | -2 132.54 € | |
| Interclubs | 600.00 € | 615.00 € | | 15.00 € |
| Coupe de France et Coupe de Meurthe-et-Moselle | 2 083.12 € | 930.00 € | -1 153.12 € | |
| Arbitrage | 988.22 € | | -988.22 € | |
| Commission de discipline Amendes clubs | 368.28 € | 2 600.00 € | | 2 231.72 € |
| Produits financiers intérêts livret bleu | | 372.09 € | | 372.09 € |
| Subvention Conseil Départemental de Meurthe et Moselle – 3 000 € (fonctionnement) | | 3 000.00 € | | 3 000.00 € |
| Récompenses | 756.50 € | | -756.50 € | |
| Formations | 315.00 € | 49.00 € | -266.00 € | |
| S/TOTAUX | 118 779.64 € | 110 442.71 € | -55 982.68 € | 47 645.75 € |
| Résultat déficitaire | | | -8 336.96 € | |
| TOTAUX | 118 826.34 € | 110 442.71 € | | |

**QUITUS ATTRIBUÉ A CÉDRIC LEGAY PAR LES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES,
FRANCIS LENOIR ET MICHEL SCHNEIDER**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 NOVEMBRE 2022 A TOMBLAINE

CERTIFICATION DES COMPTES

Francis LENOIR, Michel SCHNEIDER, mandatés comme vérificateurs aux comptes pour le Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle « PÉTANQUE », déclarent avoir examiné ceux-ci le 15 novembre 2022.

« Nous déclarons les comptes pour l'exercice 2022 sincères et véritables ».

Par contre, lors de notre vérification, nous avons constaté le manque de pièces justificatives détaillées.

Concernant les dépenses des déplacements des championnats de France, nous avons fait la remarque au trésorier afin qu'il en avise les délégués pour les prochains déplacements.

De ce fait, nous préconisons pour les championnats de France le versement d'une indemnité forfaitaire plutôt qu'un remboursement sur les bases du réel, ce qui faciliterait la tâche du trésorier.

POUR VALOIR CE QUE DE DROIT

Fait à TOMBLAINE, le 15 novembre 2022

Francis LENOIR

Michel SCHNEIDER

8 – APPROBATON DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est validé à l'unanimité par l'assemblée présente.

9- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2023 PAR LE TRÉSORIER GÉNÉRAL – APPROBATION DE CES PRÉVISIONS

Cédric LEGAY présente 2 budgets prévisionnels.

Le 1er sans augmentation du prix des licences.

Le second avec une augmentation de 3€/licence.

A l'issue de cette présentation, il sera procédé au vote de l'augmentation ou non du prix des licences.

| BUDGET PRÉVISIONNEL SANS AUGMENTATION DU PRIX DE LA LICENCE | DÉPENSES | RECETTES |
|--|------------------|------------------|
| Congrès Départemental | 1 000 € | |
| Congrès National EVIAN | 2 000 € | |
| Comité de Gestion | 10 000 € | 1 500 € |
| Frais fixes | 10 000 € | |
| Licences FFPJP + GRAND EST | 42 500 € | 67 500 € |
| Mutations | 2 500 € | 6 000 € |
| Affiliations | 550 € | 2 550 € |
| Calendriers | 900 € | 1 300 € |
| Championnat de France | 40 000 € | 10 000 € |
| Championnat de Meurthe-et-Moselle et Grand Est | 10 000 € | 25 000 € |
| Alérions Jeunes et Féminins | 4 000 € | 1 400 € |
| Interclubs | 645 € | 645 € |
| Coupe de France et Coupe de Meurthe-et-Moselle | 1 000 € | 1 000 € |
| Formations | 1 000 € | |
| Arbitres | 1 000 € | |
| Produits financiers livret intérêts | | 700 € |
| Subvention Départementale de Meurthe-et-Moselle | | 5 000 € |
| Tenues vestimentaires (arbitres, qualifiés championnat de France) | 3 000 € | |
| TOTAUX | 130 095 € | 122 595 € |
| DÉFICIT PRÉVISIONNEL | | -7 500 € |

| BUDGET PRÉVISIONNEL AVC AUGMENTATION DU PRIX DE LA LICENCE | DÉPENSES | RECETTES |
|---|------------------|------------------|
| Congrès Départemental | 1 000 € | |
| Congrès National EVIAN | 2 000 € | |
| Comité de Gestion | 10 000 € | 1 500 € |
| Frais fixes | 10 000 € | |
| Licences FFPJP + GRAND EST | 42 500 € | 75 000 € |
| Mutations | 2 500 € | 6 000 € |
| Affiliations | 550 € | 2 550 € |
| Calendriers | 900 € | 1 300 € |
| Championnat de France | 40 000 € | 10 000 € |
| Championnat de Meurthe-et-Moselle et Grand Est | 10 000 € | 25 000 € |
| Alérions Jeunes et Féminins | 4 000 € | 1 400 € |
| Interclubs | 645 € | 645 € |
| Coupe de France et Coupe de Meurthe-et-Moselle | 1 000 € | 1 000 € |
| Formations | 1 000 € | |
| Arbitres | 1 000 € | |
| Produits financiers livret intérêts | | 700 € |
| Subvention Départementale de Meurthe-et-Moselle | | 5 000 € |
| Tenues vestimentaires (arbitres, qualifiés championnat de France) | 3 000 € | |
| TOTAUX | 130 095 € | 130 095 € |
| DÉFICIT PRÉVISIONNEL | | 0 € |

Suite à cette présentation de budgets prévisionnels, il est procédé au vote des présidents pour ou contre l'augmentation de 3€/par licence ;

A la majorité des voix, l'augmentation de 3€ ne sera pas appliquée.

10- INFORMATIONS FÉDÉRALES – RÉGION GRAND EST

Aucun représentant de la région Grand EST n'étant présent, aucune information à noter.

11 – QUESTIONS DIVERSES D'INTERET GÉNÉRAL

Toutes les questions posées ont été vues tout au long du congrès.

12- REMISES DE DIPLOMES ET MEDAILLES FEDERALES

Selon les demandes faites par les Présidents des clubs, des diplômes d'honneur ont été décernés à :

- Marc CUNY – Jean-Michel PASSEROU et Daniel RIGHESCHI – club de VILLERS LES NANCY
- Michel DEANTONI – club de DOMBASLE
- Aurélie DIMINI – Bélanda GERMAIN - Sandrine GERMAIN – Jean-William AYMOND – Michaël GROSS – Dominique PEVERGNE et Dominique NOEL – club de l'AP STE MARIE ;

Médaille de Bronze

- Mr Daniel VASSE – Trésorier du club de DOMBASLE

Médaille d'Argent

- Mme Mireille PETERMANN – Mrs Noël GRANDEMANGE et Bernard ROYER – club de VILLERS LES NANCY

Médaille d'Or

- Mr René BOITELLE – club de MONT SAINT MARTIN

Félicitations à tous et merci pour leur engagement au sein de leur club.

13 – CLOTURE DU 60^{ème} CONGRES

Les travaux de cette 60^{ème} Assemblée Générale sont donc officiellement terminés (13h).
Nous vous remercions tous pour votre attention et votre présence.

Le Vice-Président,

Antonio COLARDO

La Secrétaire Générale du CD54

Elisabeth ROCHATTE